



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hausse du prix du beurre

Question au Gouvernement n° 200

Texte de la question

HAUSSE DU PRIX DU BEURRE

M. le président. La parole est à M. Nicolas Turquois, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Nicolas Turquois. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, la presse, ces derniers jours, s'en est largement fait l'écho : il devient très difficile de trouver du beurre dans les magasins de grande distribution. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.*) À certains endroits, c'est même la pénurie qui menace.

En effet, la hausse de la demande mondiale est en contradiction avec la fin des quotas laitiers annoncée il y a deux ans, laquelle a d'abord obligé nombre de nos agriculteurs à réduire leur production pour éviter une baisse des prix plus forte encore.

Aujourd'hui, la situation s'inverse. Devant la hausse invraisemblable de la demande, les prix ont augmenté considérablement, atteignant plus de 7 500 euros la tonne cet été, contre trois fois moins il y a un an et demi. En conséquence, l'industrie agroalimentaire n'a pas pu répercuter cette hausse des coûts auprès de la grande distribution, qui fixe les prix annuellement.

Nous nous trouvons donc dans la situation suivante : certaines grandes surfaces ne veulent pas augmenter encore le prix du beurre, et préfèrent maintenir des prix bas face à des éleveurs qui ne bénéficient pas du prix payé. Ce rapport de force déséquilibré en faveur des centrales d'achat déstabilise toute la filière du lait. Cet état de fait pose, plus généralement, la question de l'attitude de la grande distribution, engagée dans une guerre des prix dévastatrice pour nos agriculteurs.

Ainsi, au-delà des États généraux de l'alimentation, qui visent à permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, à mettre en place des filières où l'acheteur final n'est pas le seul à déterminer les prix et à instaurer un rapport de force réellement équilibré entre producteurs, transformateurs et distributeurs, que pensez-vous de la situation actuelle, monsieur le ministre, et que comptez-vous faire pour qu'elle cesse dans les meilleurs délais ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Vous avez raison, monsieur le député, de rappeler cette situation quelque peu inédite sur le marché du beurre. La France est l'un des principaux producteurs laitiers en Europe, et nous assistons aujourd'hui à deux phénomènes conjoints : une baisse de la collecte de lait – ce qui est habituel de juin à septembre – et une demande très forte de pays comme les États-Unis et la Chine en raison de la qualité du beurre français.

Nous examinons bien entendu la situation de près. Je ne pense pas que l'on puisse parler de « pénurie » à l'heure actuelle car, plus on avancera dans l'automne et dans l'hiver, plus les stocks laitiers se reconstitueront. Par ailleurs, nous souhaitons que des accords soient trouvés, demain, entre distributeurs et transformateurs, de façon que les magasins soient à nouveau livrés.

Sachez aussi, monsieur le député, que les prix du beurre repartent actuellement à la baisse. Les efforts accomplis sur la collecte devraient permettre à l'ensemble des magasins de se réorganiser.

Je veux enfin rassurer l'ensemble des consommateurs qui nous écoutent : le beurre regarnira les rayons des magasins, et nos concitoyens ne seront pas privés de cette matière première française qui fait l'honneur des tables de France et de notre production laitière. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Turquois](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 200

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2017](#)